



HAL
open science

Du désert Oriental au quartier de la porte Canopique d'Alexandrie : la première semasia ptolémaïque

Laura Aguer, Bérangère Redon

► **To cite this version:**

Laura Aguer, Bérangère Redon. Du désert Oriental au quartier de la porte Canopique d'Alexandrie : la première semasia ptolémaïque. Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 2024, 124, pp.25-36. hal-04364076

HAL Id: hal-04364076

<https://hal.science/hal-04364076v1>

Submitted on 1 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du désert Oriental au quartier de la porte Canopique d'Alexandrie : la première *semasia* ptolémaïque

LAURA AGUER*, BÉRANGÈRE REDON**

RÉSUMÉ

Les fouilles menées par la Mission archéologique française du désert Oriental sur le site ptolémaïque de Ghozza (III^e s. av. J.-C.) ont mis au jour un court ostracon identifié comme une *semasia*, un texte comportant des indications topographiques destinées à un courrier ou un transporteur pour trouver les destinataires de documents ou d'objets. Il s'agit du premier texte de ce genre daté de l'époque lagide. L'un des deux destinataires est une femme médecin (ιατρίνη) nommée Dèmètria, un métier rare dans les documents papyrologiques puisqu'il n'apparaît que dans un papyrus romain. Les deux destinataires habitent à Alexandrie, comme l'indique la mention de la porte Canopique, jusqu'à présent seulement connue par Strabon. Les données archéologiques dont nous disposons sur Alexandrie ont aussi permis d'identifier le bain qui sert de point de repère dans cette *semasia*.

Mots-clés : Ghozza, ostracon, médecine, femme, bain, Alexandrie, porte Canopique.

ABSTRACT

Excavations by the French archaeological mission of the Eastern Desert at the Ptolemaic site of Ghozza (3rd cent. BCE) have yielded a short ostracon identified as a *semasia*, a text with topographical indications intended for a courier or carrier to find the recipients of documents or objects. It is the first text of this type dated from the Ptolemaic period. One of

* Ifao, membre scientifique.

** CNRS HiSoMA, chargée de recherche.

the two addressees is named Demetria, a female physician (ιατρίνη), a rare occupation in papyrological documents since it appears only in one Roman papyrus. Both addressees live in Alexandria, as indicated by the mention of the Canopic Gate, so far only known from Strabo. The archaeological data from Alexandria have also made it possible to identify the bath that serves as a landmark in this *semasia*.

Keywords: Ghozza, ostracon, medicine, woman, bath, Alexandria, Canopic Gate.



EN 2020, la Mission archéologique française du désert Oriental, alors dirigée par Thomas Faucher, a entrepris de fouiller le district minier de Ghozza, situé entre Qena et Hurghada (désert Oriental)¹. Ce district, dont le nom antique semble avoir été Berkou², comporte l'un des premiers villages ptolémaïques de mineurs à faire l'objet de fouilles en Égypte³. Ces mineurs étaient chargés d'extraire le minerai de quartz aurifère des mines toutes proches entre le milieu et la fin du III^e s. av. J.-C. Au cours de trois campagnes de fouilles (2020, 2022 et 2023), le village a livré 395 ostraca grecs, dont fait partie le texte présenté ici⁴. Celui-ci a été découvert en 2022 dans la pièce 16 du secteur 32 du village, un îlot d'habitation où étaient logés et nourris une partie des mineurs⁵. Deux autres ostraca ont été découverts dans la même US: inv. 173 (un fragment de lettre) et inv. 175 (un compte de farine de minerai). Le contexte ne permet pas de dater plus précisément le texte, l'US 32.080 étant le comblement final de la pièce lors de son abandon, constitué de sable éolien et de blocs provenant de l'effondrement des murs adjacents.

Ce texte de cinq lignes a été écrit au calame d'une main peu experte. Un anthroponyme au nominatif suivi d'un patronyme (Πίπαλος Θεάρου, l. 1) précède un autre anthroponyme au nominatif (Δημητρία) suivi d'un nom de métier au datif (ιατρίνη, l. 2). Ces deux individus sont donc identifiés de deux manières différentes: Pipalos par son patronyme, Dèmètria par sa profession. La suite comporte des indications topographiques en lien avec Alexandrie, introduites par le verbe οἰκοῦσιν (l. 3-5), deux indices de l'appartenance de notre texte au genre des *semasiai*. Une définition claire a été formulée par Jean Gascoü: « Les σημασίαι sont

¹ Avec le soutien de l'European Research Council (projet « Desert Networks », ERC-2017-STG, Proposal number 759078), de la commission consultative pour la recherche archéologique du Ministère des affaires européennes et étrangères et de l'Institut français d'archéologie orientale. Les rapports annuels de la mission sont disponibles en ligne, dans le BAEFE. Sur les fouilles de Ghozza, voir FAUCHER, REDON *et al.* 2021 et CRÉPY, FAUCHER, REDON *et al.* 2023.

² Ce toponyme apparaît sur des *tituli* mis au jour dans le fort romain qui est bâti sur une partie du village de mineurs de Ghozza au début de l'époque impériale: GATES-FOSTER *et al.* 2021.

³ Le premier site minier ptolémaïque fouillé dans le désert Oriental a été exploité plus de 50 ans avant celui de Ghozza, à la fin du IV^e s. av. J.-C. Il est situé au sud de la région, à Samut Nord. Voir REDON, FAUCHER (éd.) 2020.

⁴ Hélène Cuvigny et Laura Aguer ont la charge de l'étude des ostraca grecs de Ghozza. Les ostraca démotiques sont quant à eux étudiés par Marie-Pierre Chaufray. Nous remercions Antonio Ricciardetto et H. Cuvigny pour leur relecture attentive de la première version de cet article et leurs conseils.

⁵ Le quartier a été fouillé en 2022 sous la direction de Bérangère Redon, avec une dizaine d'ouvriers conduits par Haggag Mohamed Abdallah. La pièce 16 ne comportait pas d'équipement particulier qui permettrait de lui attribuer une fonction plus précise.

1. Πίπαλος. Cet anthroponyme est inconnu. Il vient peut-être de πιπαλίς, « lézard », terme qui n'apparaît que dans le *Lexique* d'Hésychius (LSJ *s.v.*).
 Θεάρου. L'anthroponyme Θεάρος est la forme dorienne de Θέωρος. Les attestations de cette forme se rencontrent particulièrement en Cyrénaïque (voir *LGPN I* et *IGCyr, s.n.*). La forme Θεάρος n'est attestée qu'une seule fois dans les papyrus (*P.Tebt.* III.2 931, 2, 136 av. J.-C. : Θεάρωι Ξενοκρίτου). En Égypte, on relève également un certain Diphilos fils de Thearos dans une inscription bilingue datant probablement du III^e s. av. J.-C. (G. Wagner, « Inscriptions grecques d'Égypte », *BIFAO* 72, 1972, p. 159-160 ; K.-T. Zauzich, « Ein schriftgeschichtliches Curiosum », *Enchoria* 22, 1995, p. 224-228 ; J. Moje, « Schrift- und Sprachwahl bei epigraphischen Triskripten des griechisch-römischen Ägypten mit einem demotischen Textteil », *JSSEA* 39, 2012-2013, p. 105-106). La forme Θέωρος est aussi très rare en Égypte, puisqu'elle n'apparaît qu'en *I. Varsovie* 44, 6 (c. 246-241 av. J.-C.).
2. Δημητρία. Le *tau* semble être une correction. On distingue une trace d'encre verticale parallèle au jambage de la lettre.
 ἰατρίνη. Cette profession, « femme médecin », n'est mentionnée dans les documents papyrologiques qu'en *P.Oxy.* XII 1586, 12 (début III^e s. apr. J.-C.). Une ἰατρίνη anonyme apparaît dans les formules de salutations sans davantage de précisions. Cet appellatif est cependant bien attesté en épigraphie, où l'occurrence la plus ancienne est *IK Byzantion* 128 (II^e-I^{er} s. av. J.-C., Byzance) : Μοῦσα Ἀγαθοκλέους | ἰατρείνη. Le mot ne réapparaît dans les documents épigraphiques qu'à partir de l'époque romaine. En littérature, la première attestation se trouve chez Flavius Josèphe, *Vit.* XXXVII, 185. Galien mentionne les ἰατρίναι dans le *De locis affectis* VIII, 414, 425. Citons aussi le terme ἰάτρια, féminin de ἰατήρ (forme poétique de ἰατρός), chez Alexis le Comique vers 375-275 av. J.-C. Toutefois, la plus ancienne mention d'une femme médecin dans le monde gréco-romain apparaît à travers l'emploi du masculin, en *IG II²* 6873 (IV^e s. av. J.-C.) : μαῖα καὶ ἰατρὸς Φανοστράτη. Ce dernier document illustre la difficile distinction entre la profession de sage-femme et celle de femme médecin. Bien que LSJ traduise ἰατρίνη par « midwife » (traduction adoptée dans l'édition du *P.Oxy.* XII 1586), il s'agit d'une forme féminisée de ἰατρός désignant une femme médecin. Il est néanmoins difficile d'établir une distinction nette entre la μαῖα/*obstetrix* et la ἰατρίνη/*medica*. Si les deux noms marquaient sans doute une différence de prestige, μαῖαι et ἰατρίναι pouvaient pratiquer des actes médicaux semblables. Par ailleurs, les compétences de la ἰατρίνη/*medica* dépassaient le domaine des maladies féminines et infantiles. Sur ces questions, on consultera A. Nifosi, *Becoming a Woman and Mother in Greco-Roman Egypt*, Londres, New York, 2019, p. 54 ; H. Parker, « Women Physicians in Greece, Rome, and the Byzantine Empire », dans L.R. Furst (éd.), *Women Physicians and Healers: Climbing a Long Hill*, Lexington, 1997, p. 131-150 ; E. Samama, *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, 2003, p. 15-16 ; V. Nutton, *La médecine antique*, Paris, 2016, p. 221-223 ; C. Laes, « Midwives in Greek Inscriptions in Hellenistic and Roman Antiquity », *ZPE* 176, 2011, p. 157-158 ; F.P. Retief, « The Healing Hand: The Role of Women in Ancient Medicine », *Acta Theologica Supplementum* 7, 2005, p. 165-188 ; R. Flemming, *Medicine and the Making of Roman Women*, Oxford, 2000, p. 35-37 et p. 383-391 ; D. Gourevitch, *Le mal d'être femme. La femme et la médecine à Rome*, Paris, 1984, p. 223-226.

3. οἰκοῦσιν. Le premier omicron, mal tracé, ressemble à un delta. Une lettre a été effacée par le scribe au début de la ligne. Le mélange des cas avant le verbe indique que le scribe a commis une erreur. L'hypothèse la plus simple est de considérer ἰατρὶν {εἰ} ηἰ comme une faute pour un nominatif, le cas des deux anthroponymes Πίπαλος et Δημητρία. Des exemples de l'emploi de -ηἰ à la place de -η sont en effet connus (E. Mayser, *Grammatik* I.1, p. 107), de même que des exemples de -εἰ à la place de -η (bien que ceux-ci soient beaucoup moins nombreux, voir E. Mayser, *Grammatik* I.1, p. 49). Le verbe οἰκοῦσιν serait alors la 3^e personne du pluriel de l'indicatif présent. Cela conduit à la traduction : « Pipalos fils de Thearos, Dèmètria femme médecin. Ils habitent [...] ». La seconde hypothèse est de considérer ἰατρὶν {εἰ} ηἰ et οἰκοῦσιν comme des datifs. Pour ἰατρὶν {εἰ} ηἰ, le scribe a pu hésiter entre deux formes possibles du datif singulier, en -εἰ et en -ηἰ, bien que la forme en -εἰ pour les noms féminins soit peu fréquente (E. Mayser, *Grammatik* I.1, p. 101-102). Les nominatifs Πίπαλος et Δημητρία seraient donc des fautes pour des datifs. En ce cas, il faudrait traduire : « À Pipalos fils de Thearos, à Dèmètria femme médecin, qui habitent [...] ». Cette seconde hypothèse, qui implique deux corrections au lieu d'une, semble moins satisfaisante.
- ὡς τὸ βαλανεῖον. La construction du verbe οἰκέω employée dans cet ostracon est inhabituelle (voir E. Mayser, *Grammatik* II.2, p. 310-311). Dans les papyrus, οἰκέω se rencontre avec ἐν + dat. (e.g. *P.Zen.Pest.* 21, 1 [246 av. J.-C.], *P.Hamb.* I 105, 1-2 [236 av. J.-C.], *P.Trier* I 10, 3-5 [181 av. J.-C.]). On trouve aussi οἰκέω + acc. dans l'expression des contrats de mariage μηδ' ἄλλην οἰκίαν οἰκεῖν (e.g. *P.Giss.* I 2, 22 [173 av. J.-C.]). Ici, l'emploi de ὡς pose problème. En effet, Edwin Mayser constate que ὡς n'apparaît jamais comme préposition dans les papyrus ptolémaïques (*Grammatik* II.2, p. 338 ; II.3, p. 168). Le LSJ (*s.v.*, Ae) indique que ὡς peut avoir le sens locatif « où », repris dans le *Dictionnaire étymologique* de Pierre Chantraine (*s.v.*). Les exemples donnés datent du III^e-II^e s. av. J.-C et sont en grec dialectal (Théocrite, *Idylles*, 1.13 ; 5.101, 103, ainsi que plusieurs exemples épigraphiques provenant de Thessalie, Crète, Rhodes et Éphèse). Cette liste est complétée par Julián Méndez Dosuna (« Ὠς con valor espacial en Teócrito y en inscripciones dialectales: una quimera sintáctica », dans A.C. Cassio [éd.], *Κατὰ διάλεκτον. Atti del III Colloquio Internazionale di Dialettologia Greca*, AION 19, Naples, 1999, p. 414-417). Toutes les attestations datent de l'époque hellénistique (à l'exception de *P.Marm.* R, 3, 14, c. 215 apr. J.-C.) et on constate que 8 d'entre elles appartiennent au domaine dorien, ce qui n'est pas sans rappeler l'anthroponyme Θέαρος. Cependant, J. Méndez Dosuna met en doute l'existence du sens locatif. En effet, hormis Théocrite, ces textes sont des inscriptions cadastrales dans lesquelles ὡς est employé pour indiquer une direction, or le sens locatif « où » est incompatible avec cette idée de déplacement. Ὠς conserve en réalité son sens originel d'adverbe de manière et introduit une proposition comparative. Dans les descriptions cadastrales, cette expression permet d'indiquer les limites d'un terrain au moyen de repères linéaires, comme un chemin ou un cours d'eau (e.g. *FD* III 2, 136, c. 140 av. J.-C. : τὰ δ[ὲ] [εὐὼ]νυμα, ὡς ὕδωρ ῥεῖ, εἶναι Δ[ελφῶν], « que les terres à gauche, en suivant le cours de l'eau, appartiennent à Delphes »). C'est d'ailleurs le sens retenu par Laurent Dubois dans sa traduction de *IGXIV* 352, col. 1, 13 : ὡς τὰ ὄρια τοῦ δ' κλάρου, « comme (sont) les bornes » soit « en suivant les bornes » (*Inscriptions grecques dialectales de Sicile. Contribution à l'étude du vocabulaire grec colonial*, Rome, 1989, p. 242). Dans le cas d'une *semasia*, il s'agit aussi de se repérer dans l'espace. Ici, il n'est pas question d'une limite ou une frontière, mais d'un bain qui sert de point de repère pour trouver l'endroit où habitent Pipalos et Dèmètria. Cet emploi de ὡς introduisant un

point de repère apparaît aussi dans certains des exemples cités par J. Méndez Dosuna (1999, p. 419), où le verbe employé, quand il n'est pas omis (comme dans notre texte), est ἔστι ou κεῖται. En ce cas, cet élément topographique ponctuel servirait à localiser un trajet qui passe dans les environs (MÉNDEZ DOSUNA 1999, p. 423) : voir e.g. *I.Didyma* 492C, 67, c. 254-253 av. J.-C., ὡς ὁ τάφος ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ, « en ayant le tombeau à droite de la route » (sur cet exemple, voir aussi J. MÉNDEZ DOSUNA, « Movimiento ficticio en griego antiguo : tras las huellas del viajero (in)visible », *Revista Española de Lingüística* 39, 2009, p. 19). Cet emploi de ὡς, emprunté aux cadastres, n'apparaît pas dans les *semasiai* d'époque romaine.

5. Κανωπικῆ. C'est la plus ancienne attestation papyrologique de cet adjectif. Les autres occurrences sont toutes romaines. Dans les papyrus, l'adjectif Κανωπικός se rencontre en *P.Oxy.* IV 738, 2-3 (c. 1 apr. J.-C.), un compte de denrées dans lequel est mentionné un Κανωπικὸν ἥπαρ. L'éditeur traduit par « foie de Canope », mais Traianos Gagos propose d'y voir une forme substantivée et non un adjectif qualifiant ἥπαρ, et de traduire « a Canopic cake (loaf?), some liver » (*P.Oxy.* LXI 4127, 35-6n.). On rencontre aussi σφουρίδιον Κανωπικόν, « panier de Canope », en *P.Oxy.* VI 936 (III^e s. apr. J.-C.). Dans les éditions d'auteurs, l'adjectif est le plus souvent orthographié Κανωβικός, bien que l'on trouve la forme avec *pi* chez Scylax, *Periplus Scylacis* 104, 107, 111 (IV^e-III^e s. av. J.-C.), ainsi que chez quelques auteurs plus tardifs. Ce terme qualifie la bouche (στόμα) canopique du Nil (e.g. Hérodote, *Hist.* II, 17), ou le canal (διώρυξ) canopique (Strabon, *Geogr.* XVII.1, 10, 16, 18), en relation avec la localisation, au débouché de la branche canopique à 22 km au nord-est d'Alexandrie, de la ville de Canope. À ces attestations s'ajoutent celles de la porte Canopique chez Strabon (cf. *infra*). Le toponyme Κάνωπος/Κάνωβος, quant à lui, apparaît en littérature chez Hécatee au VI^e-V^e s. av. J.-C. (*FGrH* I 1, fr. 307-309). Il est mentionné dans les papyrus dès le III^e s. av. J.-C. (e.g. *P.Ryl.* IV 555, 257 av. J.-C.) et dans le fameux décret de Canope de 238 av. J.-C. (e.g. la stèle de Tanis *OGIS* I 56 A, 7, 50). Le toponyme est souvent associé au pilote de Ménélas dans la littérature classique, mais Michel Malaise, après d'autres, a proposé une étymologie égyptienne plus convaincante (« L'étymologie égyptienne du toponyme Canope », *CdE* 74, 1999, p. 224-230).

Commentaire : Un document important pour restituer la topographie d'Alexandrie à l'époque hellénistique.

Si l'établissement du texte ne pose pas de problème, la traduction n'est pas sans difficulté en raison de l'instruction défailante de l'auteur du texte. Retenons toutefois que le but du texte est clair : donner des indications topographiques au porteur d'une lettre ou d'un colis destiné à deux personnes, Pipalos et Dèmètria, résidant à Alexandrie. Ce texte devait accompagner des lettres ou un objet qui leur étaient destinés. Mais pourquoi cet ostracon comportant des instructions pour un courrier dont la destination est Alexandrie a-t-il été découvert dans le désert ? Quatre possibilités peuvent être envisagées :

1. Cet ostracon pourrait être le brouillon d'une *semasia*. La main peu expérimentée et la mauvaise maîtrise des déclinaisons nous conduisent à préférer cette hypothèse.
2. Le messenger n'a pas emporté les instructions avec lui après les avoir apprises par cœur.
3. Le document (ou l'objet) que cette *semasia* accompagnait n'a finalement pas été envoyé.

4. Stephen Llewelyn remarque que plusieurs *semasiai* ont été retrouvées ailleurs que sur le lieu de livraison. Il suggère que ces *semasiai* ont été retournées à leurs expéditeurs avec une lettre de réponse du destinataire car elles pouvaient servir à nouveau⁸. Mais dans le cas de cet ostracon, cette hypothèse est peu probable au regard de la brièveté du texte (sa copie ne demandait donc pas un grand effort) et du grand nombre de tessons à la disposition des occupants de Ghozza.

La mention de la porte Canopique (l. 5) oriente vers la topographie alexandrine (fig. 2). Jusqu'ici le toponyme était uniquement attesté chez Strabon, qui l'évoque à deux reprises dans sa description d'Alexandrie. La première occurrence se trouve dans *Geogr.* XVII.1, 10 : Ἄπο δὲ τῆς Νεκροπόλεως ἢ ἐπὶ τὸ μήκος πλατεῖα διατείνει παρὰ τὸ γυμνάσιον μέχρι τῆς πύλης τῆς Κανωβικῆς, « La rue principale qui traverse la ville en longueur part de Nécropolis,

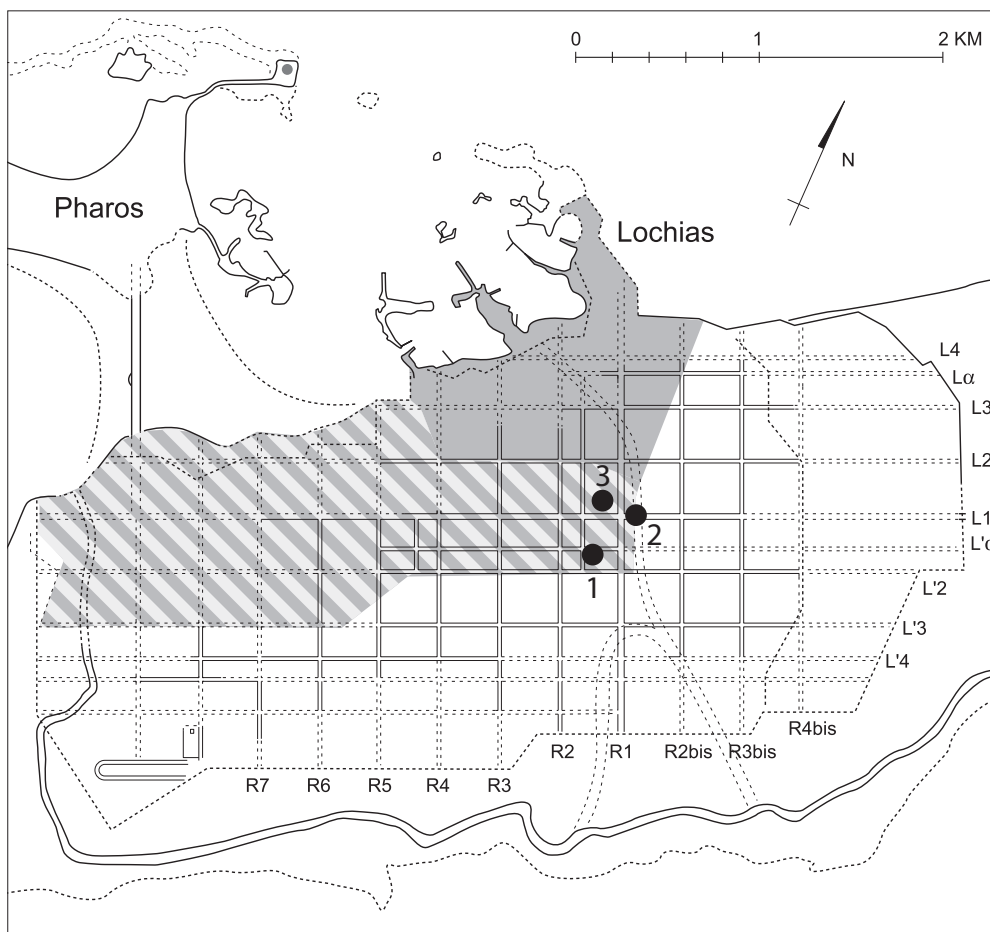


FIG. 2. Plan d'Alexandrie avec la localisation du bain du terrain Coutarelli (1) et la localisation supposée de la porte Canopique (2) et du gymnase (3). © B. Redon, fond de carte d'après RODZIEWICZ 2009, fig. 1, modifiée avec l'ajout des limites hypothétiques de la ville hellénistique [en gris foncé] et la rétraction médiévale [rayures]).

8 LLEWELYN 1994, p. 232.

longe le gymnase et arrive à la porte Canopique». La seconde se trouve en XVII.1, 16: Ἐν δεξιᾷ δὲ τῆς Κανωβικῆς πύλης ἐξιόντι ἡ διώρυξ ἔστιν ἡ ἐπὶ Κάνωβον συνάπτουσα τῇ λίμνῃ, «À droite de la porte Canopique, quand on sort, on trouve le canal Canopique qui va vers Canope en bordant le lac» (trad. Benoît Laudenbach, CUF, 2015). L'ostracon de Ghozza comporte la plus ancienne mention de la porte, dont on a confirmation qu'elle a été établie dès les débuts de l'aménagement de la nouvelle capitale du royaume.

Cette porte matérialisait d'après le texte de Strabon l'entrée orientale de la cité, en direction de Canope, avant la construction de la porte du Soleil, plus tardive⁹. Cela ne signifie pas pour autant que la porte du Soleil ait été construite à l'emplacement de la porte Canopique¹⁰. En effet, la muraille d'enceinte de la cité à l'époque romaine se situait très à l'est de la muraille ptolémaïque, un élément souvent oublié des études modernes qui présentent quasi systématiquement des plans d'Alexandrie enserrée par son enceinte romaine¹¹. Quant à l'emplacement de la porte Canopique, il n'est pas connu avec exactitude mais il peut être restitué grâce aux travaux archéologiques nombreux, même si dispersés, que la capitale lagide a connu depuis le XIX^e siècle¹². Considérant que l'enceinte médiévale a repris la limite orientale de l'enceinte ptolémaïque¹³, il y a en effet de grandes chances que la porte Canopique se situe près de la porte médiévale de Bāb Rashīd (la porte de Rosette)¹⁴, localisée dans l'axe de la voie est/ouest principale de la ville, et que l'on place avec assez de certitude sous le rond-point de l'Horloge de l'Alexandrie actuelle. La porte de Rosette était considérée comme étant l'entrée principale d'Alexandrie à l'époque médiévale et mamelouke¹⁵ et c'était sans doute déjà le cas de la porte Canopique à l'époque hellénistique. Cela explique certainement la brièveté des indications topographiques de la *semasia* de Ghozza: les destinataires de l'envoi vivent non loin de la porte par laquelle le courrier doit pénétrer dans la cité et seuls deux jalons topographiques sont nécessaire pour les trouver.

Comme souvent dans les *semasiai*, le point de repère qui doit permettre au courrier de s'orienter est un bain (βαλανεῖον, l. 3-4), dont on apprend qu'il est situé à côté de la porte

⁹ La construction de la porte du Soleil remonterait à Antonin le Pieux (Jean Malalas, *Chron.* IX). Pour une liste des attestations de la porte de la Lune et de la porte du Soleil alexandrines, voir MEDINI 2011, p. 5. Sur l'emplacement de la porte du Soleil, voir GASCOU 2002, sp. p. 340.

¹⁰ GASCOU 2002, p. 340, 23n.

¹¹ BENECH 2009, sp. p. 419-420 et fig. 23. La présence de nécropoles hellénistiques (Shatby et Hadra, ainsi que le tombeau d'albâtre, isolé mais important et localisé dans le cimetière latin de Terra Santa) dans l'emprise d'une partie de l'enceinte romaine, dont certains pans même « repose[nt] sur des anciens hypogées » (BOTTI 1898, p. 30) en est la preuve; aucune enceinte antique n'aurait englobé des nécropoles en activité et l'enceinte ptolémaïque est donc bien plus à l'ouest que l'enceinte romaine découverte, par endroits, par Mahmoud Bey el-Falaki.

¹² Les travaux de Mahmoud Bey el-Falaki, souvent critiqués mais qui restent une mine d'informations, ont été fondamentaux pour poser les fondations de nos connaissances sur la trame urbaine et la localisation des enceintes de la ville antique (EL-FALAKI 1866 et EL-FALAKI 1872). Voir également l'atlas toujours très utile de JONDET 1921, ainsi que la carte d'Achille Adriani, qui a l'avantage de prendre en compte le résultat des fouilles archéologiques conduites par son prédécesseur, Evaristo Breccia, et les siens (ADRIANI 1934, plan en annexe). Les études récentes sur la topographie d'Alexandrie sont pléthoriques et il n'est pas lieu ici d'y référer. On trouvera un bon résumé dans SHALAN 2009. Les travaux de BENECH 2009 font quant à eux la synthèse de toutes les connaissances anciennes et récentes sur la question. Les travaux de géophysique de cet auteur n'ont pas concerné la muraille orientale d'Alexandrie et se sont concentrés sur l'Heptastade.

¹³ BENECH 2009, p. 420.

¹⁴ Voir BENECH 2009, p. 416-417 et très récemment DUCÈNE 2019. Voir également MACHINEK 2015 sur les fortifications médiévales d'Alexandrie.

¹⁵ DUCÈNE 2019, p. 48.

Canopique. Comme l'a remarqué J. Gascou, les bains servent souvent de repères dans les *semasiai* : « nombreux à Alexandrie, voyants et bien connus sur place, ces édifices se désignaient comme τόποι ἐπίσημοι » (GASCOU 2012, p. 312). C'est particulièrement le cas à l'époque impériale, durant laquelle les édifices balnéaires occupaient des superficies significatives (plusieurs milliers de m²) au sein des métropoles égyptiennes et singulièrement dans la capitale, avec des façades grandioses, ornées de colonnades. Ils se tenaient très fréquemment au cœur des villes dont ils assuraient une partie de l'enveloppe décorative au travers de laquelle les élites urbaines démontraient leur romanité et le pouvoir sa puissance et sa générosité¹⁶. À l'époque ptolémaïque, la situation est très différente, comme cela n'est pas suffisamment noté¹⁷. Les édifices balnéaires étaient, d'une part, plus discrets : la superficie des bains grecs d'Égypte excède rarement 300 m² et les édifices connus par l'archéologie ne se distinguent pas par une décoration manifeste de leur façade extérieure¹⁸. Il s'agit par ailleurs d'édifices privés, contrairement à l'époque impériale, et par conséquent d'édifices de rapport dont les propriétaires entendaient retirer des bénéfices¹⁹. Enfin, les bains d'époque ptolémaïque étaient avant tout des bâtiments utilitaires qui accueillaient une population très mêlée, sans critères d'entrée qui feraient des bains des lieux d'identification sociale, juridique ou ethnoculturelle, contrairement, par exemple, aux gymnases²⁰. Pour cette raison, les bains ptolémaïques se trouvaient le plus souvent dans des endroits très fréquentés, notamment près des entrées des villes et villages. Les pollutions engendrées étaient ainsi moins susceptibles de gêner les voisins. Surtout, l'établissement était plus accessible et générait davantage de bénéfices pour son propriétaire²¹. Enfin, cette localisation correspond parfaitement à l'usage très ouvert des bains grecs d'Égypte : localisés à l'entrée des agglomérations, ces lieux sociaux par excellence accueillaient aussi bien les habitants de ces localités que les personnes de passage²².

S'ils ne sont pas des édifices structurant la trame urbaine, comme c'est le cas à l'époque impériale, il n'empêche que les bains grecs sont des édifices connus par la population (les chiffres de fréquentation des bains que l'on peut restituer d'après les taxes balnéaires payées par les exploitants des bains sont considérables, avec certains bains pouvant accueillir des milliers de clients par an²³). C'est la raison pour laquelle, à n'en pas douter, la *semasia* de Ghozza mentionne un bain comme point de repère. Le porteur du courrier, après avoir franchi la porte Canopique, pouvait trouver sans difficulté l'endroit où résidaient Thearos et Dèmètria en se renseignant auprès du voisinage sur la localisation du bain de quartier.

Reste à identifier le bain situé à proximité de la porte Canopique près duquel ils vivaient. Pour une fois, archéologie et sources textuelles se rencontrent : un bain de type grec caractéristique de l'époque hellénistique a en effet été mis au jour dans la zone où l'on peut localiser la

16 REDON 2012, p. 66 ; REDON 2017, p. 267-273, 275.

17 On se reportera à FOURNET, REDON 2017 et REDON 2017 pour constater les différences nombreuses entre les édifices balnéaires d'époque ptolémaïque et ceux d'époque romaine. Ils ne partagent que très peu de caractéristiques, tant sur le plan de leur statut, de leur architecture et de leurs équipements (qui sous-tendent également des pratiques d'hygiène très différentes), mais aussi du rôle qui leur est assigné par la population.

18 FOURNET, REDON 2017.

19 REDON 2011.

20 REDON 2015, p. 76.

21 TRÜMPER 2013, p. 62 ; REDON 2012 ; REDON 2015, p. 66.

22 REDON 2015, p. 78 et 81.

23 REDON 2011, p. 307-310 ; FAUCHER, REDON 2014 ; REDON 2015, p. 65-66.

porte Canopique. Fouillé par le Service des Antiquités en urgence en 1986 dans le terrain dit Coutarelli²⁴, il comprenait les équipements habituels de ce type de bain (une *tholos* avec cuves plates et une salle à baignoires d'immersion), associés à des citernes, un puits et un système de canalisation. Il était localisé le long de la rue L'α²⁵, et devait nécessairement donner sur cette dernière, qui est une parallèle à la voie L1, dite Canopique²⁶. La datation proposée par Mieczyslaw D. Rodziewicz pour ce bain est la fin de l'époque ptolémaïque²⁷, sans qu'il ne dise de quel élément elle provient. Vu la rapidité des fouilles, cette datation ne peut être prise pour autre chose que celle de l'abandon de la zone. D'après notre ostracon, le bain fonctionnait déjà au III^e s. av. J.-C.

L'ostracon de Ghozza est un exemple unique de communication directe entre un site localisé au milieu du désert Oriental et Alexandrie dans la documentation ptolémaïque. Néanmoins, l'assemblage céramique mis au jour sur le site contient un nombre significatif de productions alexandrines, dont des exemples de céramique fine qui n'ont que très peu circulé hors de la région alexandrine²⁸. Il en est de même de la faïence, dont certains exemples de Ghozza ne trouvent aucun parallèle en Haute Égypte et se rapportent à des répertoires alexandrins que l'on pourrait qualifier de luxueux. Mentionnons enfin la découverte, en 2020, d'un édifice de bain sur le site de Ghozza, qui pouvait accueillir une demi-douzaine de baigneurs en même temps, et dont la mise en œuvre soignée ne peut qu'étonner, au milieu du désert²⁹. Il n'est pas lieu, dans le cadre de cet article, de nous attarder sur ces relations, d'autant que le site de Ghozza/Berkou est encore en cours de fouille, mais ces indices nous semblent suggérer que des personnages de haut rang ont été accueillis dans le village alors que l'exploitation des mines aurifères battaient leur plein. Le précieux métal est l'un des objets de la politique de prestige des Lagides, mais aussi un moyen au service de la politique impérialiste des Lagides du III^e s. av. J.-C. et nul doute que l'exploitation minière de la région a été suivie de près par les autorités.

24 RODZIEWICZ 2009, bain n° 2.

25 D'après la nomenclature des rues mise en place par Mahmoud Bey el-Falaki et complétée par A. Adriani après la découverte de ce pan de rue par Breccia au début du XX^e s. : EL-FALAKI 1866 ; ADRIANI 1963, p. 22, 63 et 269. Sur le plan de RODZIEWICZ 2009, la rue L'α est située au sud de la voie L1 (la voie dite « Canopique »), entre les voies L1 et L2. Ces rues sont très probablement romaines dans l'état qui a été vu par Mahmoud Bey el-Falaki, mais il y a tout lieu de penser qu'une grande partie de la trame urbaine romaine a suivi la trame ptolémaïque.

26 Les appellations de « voie Canopique » ou de « rue Canopique » ont été forgées par les Modernes au XIX^e s. et ne s'appuient sur aucune mention dans la littérature antique (GASCOU 1998, p. 391). Strabon (XVII, 1, 8) l'appelle « Grande Avenue » (μεγάλη πλατεία). Les bains sont situés non loin du gymnase d'Alexandrie, que l'on propose de localiser « au carrefour des deux rues principales qui traversaient la cité, au Nord de la rue Canopique (sic) et à l'ouest de la rue transversale qui reliait le canal d'Alexandrie au Cap Lochias » (BURKHALTER 1992, p. 370-373). Mais si cette localisation est exacte, cela n'en fait pas deux monuments voisins : le gymnase serait sur le côté nord de la rue L1 (la voie appelée Canopique par les Modernes), tandis que le bain Coutarelli est localisé au sud de la rue L'α. Du reste, aucun lien n'a pu, pour le moment, être démontré entre ces édifices importants dans la définition des statuts des habitants de l'Égypte ptolémaïque et les bains (REDON 2017).

27 RODZIEWICZ 2009, fig. 1.2, légende.

28 Sur l'étude de la céramique, voir GATES-FOSTER, GODSEY 2022.

29 B. REDON, « Les bains », dans FAUCHER, REDON *et al.* 2021.

BIBLIOGRAPHIE

- ADRIANI 1934
A. Adriani, *AMGR I* 1932-1933, Alexandrie, 1934.
- ADRIANI 1963
A. Adriani, *Repertorio d'arte dell'Egitto greco-romano*, série C, vol. I-II, Palerme, 1963.
- BENECH 2009
C. Benech, « Recherches sur le tracé des murailles antiques d'Alexandrie », *Alexandrina* 3, EtudAlex 18, 2009, p. 401-446.
- BOTTI 1898
G. Botti, *Plan de la ville d'Alexandrie à l'époque ptolémaïque. Monuments et localités de l'ancienne Alexandrie*, Société archéologique d'Alexandrie, Alexandrie, 1898.
- BURKHALTER 1992
F. Burkhalter, « Le Gymnase d'Alexandrie : centre administratif de la province romaine d'Égypte », *BCH* 116, 1992, p. 345-373, https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1992_num_116_1_1709.
- CRÉPY, FAUCHER, REDON *et al.* 2023
M. Crépy, T. Faucher, B. Redon *et al.*, « Désert Oriental (2022) » [notice archéologique], *BAEFE*, 2023, <https://journals.openedition.org/baefe/9299>.
- DUCÈNE 2019
J.-C. Ducène, « Éléments sur le faubourg oriental extra-muros d'Alexandrie à l'époque médiévale, tirés des sources arabes », *Les cahiers de Mariemont* 41, 2019, p. 57-60, https://www.persee.fr/doc/camar_0776-1317_2019_num_41_1_1540.
- EL-FALAKI 1866
M. Bey el-Falaki, *Carte de l'antique Alexandrie et de ses faubourgs. Dressée sur les ordres de S. A. le Vice-Roi d'Égypte à l'aide de fouilles, nivellements et autres recherches*, 1866.
- EL-FALAKI 1872
M. Bey el-Falaki, *Mémoire sur l'antique Alexandrie*, Copenhague, 1872.
- FAUCHER, REDON 2014
T. Faucher, B. Redon, « Le prix de l'entrée au bain en Égypte hellénistique et romaine d'après les données textuelles et numismatiques », dans M.-F. Boussac, S. Denoix, T. Fournet, B. Redon (éd.), *25 siècles de bain collectif en Orient. Proche-Orient. Égypte et péninsule Arabique*, EtudUrb 9, Le Caire, 2014, p. 835-855.
- FAUCHER, REDON *et al.* 2021
T. Faucher, B. Redon *et al.*, « Désert Oriental (2020) » [notice archéologique], *BAEFE*, 2021, <https://journals.openedition.org/baefe/2714>.
- FOURNET, REDON 2017
T. Fournet, B. Redon, « Bathing in the Shadow of the Pyramids: The Greek Baths in Egypt, an Original Bathing Model », dans B. Redon (éd.), *Collective Baths in Egypt 2: New Discoveries and Perspectives*, EtudUrb 10, Le Caire, 2017, p. 99-137.
- GASCOU 1998
J. Gascou, « Compte rendu de Ch. Hass, *Alexandria in Late Antiquity, Topography and Social Conflict*, Baltimore, 1997 », *Topoi* 8/1, 1998, p. 389-395.
- GASCOU 2002
J. Gascou, « Recherches de topographie alexandrine : le Grand Tétrapyle », *Ktèma* 27, 2002, p. 337-343.
- GASCOU 2012
J. Gascou, « La σημασία P.Oxy. XXXIV 2719 et le paysage urbain d'Alexandrie », *CdE* 87, 2012, p. 308-318.
- GATES-FOSTER, GODSEY 2022
J. Gates-Foster, M. Godsey, « Ptolemaic Painted Pottery from Ghazza », *BCE* 31, 2022, p. 329-359.
- GATES-FOSTER *et al.* 2021
J. Gates-Foster, I. Goncalves, B. Redon, H. Cuvigny, M. Hepa, T. Faucher, « The Early Imperial Fortress of Berkou, Eastern Desert, Egypt », *JRA* 34, 2021, p. 30-74.
- JONDET 1921
G. Jondet, *Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie. Mémoires présentés à la Société Sultanieh de Géographie*, Le Caire, 1921.
- LLEWELYN 1994
S.R. Llewelyn, « The Function of the σημασία-Texts, P.Oxy. XXXIV 2719 and SB XVI 12550 », *ZPE* 104, 1994, p. 230-232.

MACHINEK 2015

K. Machinek, «Aperçu sur les fortifications médiévales d'Alexandrie: Histoire, architecture et archéologie», dans M. Eychenne, A. Zouache (éd.), *La guerre dans le Proche-Orient. État de la question, lieux communs, nouvelles approches*, RAPH 37, Le Caire, 2015, p. 363-394.

MEDINI 2011

L. Medini, «La topographie religieuse d'Hermopolis à l'époque gréco-romaine», *Camenuclae* 7, 2011, p. 1-14.

REDON 2011

B. Redon, «Statut, revenus et fiscalité des édifices de bain en Égypte I. Époque ptolémaïque», *BIFAO* III, 2011, p. 301-322.

REDON 2012

B. Redon, «L'insertion spatiale et économique des établissements balnéaires en Égypte hellénistique et romaine», dans G. Sanidas, A. Esposito (éd.), «Quartiers» artisanaux en Grèce ancienne. *Une perspective méditerranéenne*, Lille, 2012, p. 57-80.

REDON 2015

B. Redon, «Rencontres, violence et sociabilité aux bains: la clientèle des édifices balnéaires ptolémaïques», dans B. Redon, G. Tallet (éd.), *Rencontres, convivialité, mixité, confrontations. Les espaces sociaux de l'Égypte tardive*, *Topoi* 20, 2015, p. 59-87, https://www.persee.fr/doc/topoi_1161-9473_2015_num_20_1_3028.

REDON 2017

B. Redon, «The Missing Baths of the First and Second Centuries in Egypt: A Tentative Explanation», dans B. Redon (éd.), *Collective Baths in Egypt: Volume 2. New Discoveries and Perspectives*, EtudUrb 10, Le Caire, 2017, p. 267-278.

REDON, FAUCHER (éd.) 2020

B. Redon, T. Faucher (éd.), *Samut Nord. L'exploitation de l'or du désert Oriental à l'époque ptolémaïque*, FIFAO 83, Le Caire, 2020.

RODZIEWICZ 2009

M.D. Rodziewicz, «Ancient Baths in Alexandria», dans M.-F. Boussac, T. Fournet, B. Redon (éd.), *Le bain collectif en Égypte. Origine, évolution et actualités des pratiques*, EtudUrb 7, Le Caire, 2009, p. 191-201.

SHALAN 2009

C. Shaalan, «Mapping Alexandria: A Long History of Change», dans L. Ferro, C. Pallini (éd.), *Alexandria Beyond the Myth: Architecture, Archeology, Urban Change*, Boves, 2009, p. 7-23.

TRÜMPER 2013

M. Trümper, «Urban Context of Greek Public Baths», dans S.K. Lucore, M. Trümper (éd.), *Greek Baths and Bathing Culture: New Discoveries and Approaches*, BABESCH-Suppl. 23, Louvain, 2013, p. 33-72.